

Pure Impression

L'ÉCOLOGIE FAIT LA MEILLEURE IMPRESSION

Réduction drastique du volume des déchets, contrôle de la provenance des papiers, éco-conception des bâtiments... : l'imprimerie Pure Impression de Montpellier met le développement durable dans ses petits papiers.

première entreprise de la région à obtenir la marque « Imprim'vert », puis à être certifiée ISO 14001, dotée d'un tout nouveau siège inspiré de la démarche HQE¹, l'imprimerie Pure Impression, PME de 50 collaborateurs basée à Montpellier, a toujours joué les précurseurs en matière d'environnement. « *Tout a démarré en 2004*, explique Marise Dematté, responsable marketing et communication de l'imprimerie, *grâce à l'ADEME, qui a sélectionné notre entreprise dans le cadre de son opération nationale "Objectif: moins 10 % déchets"* ». Pendant deux ans, un expert de l'ADEME les a accompagnés et conseillés dans la réduction de leurs déchets. « *Équipements, machines, process..., tout a été passé au crible pour diminuer le volume de déchets* », poursuit Samuel Puygrenier, chargé de mission entreprises à la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'ADEME. Résultat : 99 % des déchets sont aujourd'hui valorisés, dont certains revendus, à l'image

contact SAMUEL PUYGRENIER - samuel.puygrenier@ademe.fr

@ www.pure-impression.fr



© Pure Impression

de la *gâche* (excédent inutilisé) de papier, qui, une fois triée, a pu trouver un débouché économique ! « *Cette démarche qui pouvait sembler contraignante à première vue est devenue une source de revenus non négligeable* », se réjouit Marise Dematté.

UN PIONNIER DANS SON SECTEUR

Encouragée par le succès obtenu, Pure Impression a initié une démarche de développement durable globale, intégrant toute la chaîne de fabrication. « *Une approche en cela exemplaire* », souligne Samuel Puygrenier. Côté fournisseurs, Pure Impression a été l'une des toutes premières imprimeries à obtenir les certifications FSC et PEFC qui garantissent la provenance des papiers. Aujourd'hui, elle choisit ses partenaires au regard de leur implication dans le développement durable. Côté clients, l'entreprise anime régulièrement des ateliers de sensibilisation, en s'inspirant du guide de l'ADEME consacré à l'éco-communication. Elle vient aussi d'investir, avec l'aide financière du Département, de la Région et de l'Europe, et le soutien technique de l'ADEME et de la CCI, dans un bâtiment industriel conçu pour optimiser les ressources et limiter les impacts : des capteurs de bruit limitent les nuisances sonores ; des panneaux photovoltaïques installés sur le toit produisent l'équivalent de l'énergie consommée par 100 foyers de 4 personnes par an ; des pompes à chaleur recyclent l'énergie dégagée par les machines pour chauffer le bâtiment en hiver ; des



© Pure Impression

Système d'aspiration des rognés (déchets papier), par séparation physique des feuilles et des rognés.

bassins récupèrent l'eau de pluie pour alimenter les sanitaires ; enfin une partie des trois hectares de terrain accueille depuis peu des ruches et devrait bientôt être aménagée, via une association employant des jeunes en difficulté, en jardins potagers pour le personnel. Pure Impression s'est aussi équipée de machines de dernière génération, pour certaines sans rejet, « *ce qui diminue les transports de déchets liquides et contribue à réduire l'empreinte carbone* », indique Marise Dematté. De plus, Pure Impression a été plus loin en créant un groupement d'excellence durable en région, So Eco, un lieu d'échange qui rassemble déjà 20 entreprises engagées dans une démarche de développement durable.

1. Haute qualité environnementale.

UN INVESTISSEMENT ÉCONOMIQUEMENT RENTABLE

« *Consommation énergétique moindre, capacité à générer et recycler sa propre énergie, à réduire et valoriser ses déchets... : le siège conçu pour Pure Impression est sans aucun doute le bâtiment de l'avenir* », commente Samuel Puygrenier, chargé de mission entreprises à l'ADEME. La nouvelle installation devrait générer 20 % d'économie d'énergie (un Bilan Carbone[®] est en cours) et diminuer la production de déchets liquides et solides d'environ 25 %. « *Le surcoût de l'opération oscille entre 5 et 10 % mais celle-ci devrait être rentable très rapidement, sans compter que cette démarche engagée et responsable constitue un argument décisif pour des clients de plus en plus sensibilisés*, conclut Marise Dematté. *Ce qui semblait constituer au départ une contrainte pour l'entreprise est devenu une ressource : meilleure gestion des déchets, nouvelles parts de marché, satisfaction des salariés et très belle image de l'entreprise.* » Preuve qu'écologie rime aussi avec économie.